



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle expertise
des établissements et de la pédagogie**
Délégation académique à la formation
professionnelle initiale et continue

VR/PEEP/DACST-EDD
n° 3211-2021/139
Affaire suivie par :
Xavier GAUTIER
Mél : dacst-edd@ac-noumea.nc

Nouméa, le 3 mars 2021

La Délégation Académique à la Culture Scientifique
et Technique – Education au Développement Durable
(DACST-EDD)

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

à

Mesdames et messieurs les enseignants,
s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements de l'enseignement public et privé
s/c de madame la directrice de la DDEC
s/c de madame de la directrice de l'ASEE-FELP

Objet : Note d'information 2021– Éducation au Développement Durable

En ce début de XXI^e siècle, l'éducation au développement durable (EDD) est l'un des enjeux majeurs de notre École. L'EDD permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. Enseignants et personnels d'encadrement y sont formés et l'intègrent dans le fonctionnement des établissements.

Elle repose sur deux piliers : connaître et agir. Sur le premier point, après consultation de la communauté scientifique, d'inspecteurs et de professeurs, le travail du Conseil supérieur des programmes a permis d'accroître la dimension « développement durable » de l'ensemble des disciplines des programmes de la scolarité obligatoire. Parallèlement, les actions pédagogiques sont encouragées. L'année dernière, l'élection des éco-délégués au collège et au lycée a permis une mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement, autour d'une prise de conscience collective et de projets concrets. Cet élan remarquable doit être encore amplifié cette année : l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes de collège et de lycée.

En mars 2021, un éco-délégué volontaire (a minima) est nommé ou élu dans chaque classe de collège et de lycée. Chaque collège et lycée désignera un binôme fille-garçon d'éco-délégués par établissement pour participer aux regroupements académiques.

Eduscol : [Les éco-délégués](#)

Guides de l'éco-délégué / Dossier sur le site Mtaterre : [Comment devenir éco-délégué ?](#)

Le [label E3D École/Établissement en démarche de développement durable](#) (niveau 1, 2, 3) est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, qui entrent en démarche globale de développement durable. Les écoles et établissements en démarche globale de développement durable (E3D) associent l'ensemble de la communauté éducative.

<http://edd.ac-noumea.nc/spip.php?article105>

Les actions partenariales territoriales et provinciales soutenues par la dacst-edd accompagnant les démarches E3D :

Territoriales :

- Le projet SEVE-WWF <http://edd.ac-noumea.nc/spip.php?article170>
- Les concours Trecodec de collecte de piles et accumulateurs usagés
- Le prix de l'action éco-déléguée 2020/2021
- Le Concours des Jeunes Scientifiques
- Le Plan d'Actions Éducatives 2021
- Fresque du climat
- Dispositif Génération énergie
- Cantine à l'unisson et lutte contre le gaspillage alimentaire

Provinciales:

- La classe verte Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB) (Province Sud PS) <http://edd.ac-noumea.nc/spip.php?article180>
- Aire Éducative Environnementale (A2E) (PS) <http://edd.ac-noumea.nc/spip.php?article175>
- Challenge Jeunesse et Développement Durable (JDD), liaison CM2- 6^{ème} (PS)

EDD, Projet Éducatif Calédonien, Parcours civique, Réforme du collège et du lycée :

En 2021, les établissements du secondaires poursuivent leur évolution dans leur démarche de développement durable. **55 établissements sur 79** sont déjà labellisés **E3D**, **41 de niveau 1** et **14 de niveau 2**, et évoluent dans leur engagement.

L'accompagnement de tous les établissements au sein de la labellisation, est un des objectifs du PENC. Pour cela, la DACST-EDD, forte de son expérience et de ses partenariats, met en œuvre le soutien et le suivi des établissements qui le souhaitent, en se déplaçant sur site, en formant, et en conseillant. Cette démarche est renforcée par la mise en place du **parcours civique en collège et lycée**, qui s'appuie sur quatre éducations principales, dont l'éducation au développement durable. Une **mallette pédagogique numérique** associée au parcours propose des ressources, des expérimentations, et des valorisations de projets. Tous les établissements et équipes sont invités à enrichir cette mallette pédagogique en proposant à la dacst-edd ses expériences. <https://parcourscivique.ac-noumea.nc/>

Les Établissements E3D de Nouvelle-Calédonie :

L'établissement est un lieu d'action, un lieu d'exercice de pratiques éco-responsables susceptibles de mobiliser solidairement la totalité des personnels autour de thèmes choisis : gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, relations avec l'environnement proche...

Les établissements constituent les unités privilégiées de mise en œuvre de l'EDD.



1. L'engagement dans la démarche (label niveau 1)

41 établissements au total : 30 collèges et 11 lycées.

- ➔ **4 En province des Îles (4 collèges) :** collège Taremen (Maré), collège Laura Boula (Lifou), collège Guillaume Douaré, collège de Nathalo
- ➔ **12 En province Nord (5 lycées, 7 collèges) :** collège de Koné, collège de Paiamboué (Koné), collège de Paï-Kaleone (Hienghène), collège de Wani (Houailou), collège de Koumac, collège Hyppolite Bonou (Pouébo), collège Do Néva (Houailou) Lycée Antoine Kela (Poindimié), Lycée Augustin Ty (Touho), Lycée Do Néva (Houailou), Lycée Joahna vakié (Houailou), Lycée Gabriel Rivat (Pouébo)
- ➔ **25 En province Sud (6 lycées, 19 collèges) :** collège de Boulari, collège de Kaméré, collège de Rivière Salée, collège Georges Baudoux, collège des Portes de Fer, collège Louis-Léopold Djiet (Bourail), collège Francis Carco (Koutio), collège de Plum (Mont-Dore), collège Ste-Marie (Païta), collège St Marcellin Champagnat (Nouméa), collège de Conception (Mont-Dore), collège Jean-Fayard (Dumbéa), collège Dumbéa-sur-mer, collège de Vao (île des Pins), collège Francis-Rougé (Thio), collège Gabriel Paita, collège Apogoti, collège d'Auteuil, collège Tuband, Lycée Lapérouse, Lycée Père Gueneau, Lycée Petro Attiti, Lycée St-François-d'Assise (Bourail), Lycée Saint-Jean 23 (Païta), Lycée Blaise-Pascal (Nouméa)

2. L'approfondissement de la démarche (label niveau 2)

Dans la continuité de leur investissement : 14 établissements au total, 7 collèges et 7 lycées

- **1 En province des Îles (1 collège)**: collège Shéa-Tiaou (Ouvéa),
- **3 En province Nord (2 collèges, 1 lycées)** : collège de Tiéta (Voh), collège Essaü Voudjo (Poya), Lycée Michel-Rocard (Pouembout),
- **10 En province Sud (4 collèges, 6 lycées)** : collège de Magenta, , collège Sacré-Cœur (Bourail), collège de Normandie (Nouméa), collège Jean Mariotti, Lycée Apollinaire-Anova (Païta), Lycée Jules-Garnier (Nouméa), Lycée St-Pierre-Chanel (Mont-Dore), Lycée du Grand-Nouméa, Lycée Auguste Escoffier (Nouméa), Lycée St Joseph de Cluny

Pour faire **acte de candidature** aux différents niveaux de la labellisation E3D, les établissements peuvent contacter dacst-edd@ac-noumea.nc ou trouver sur le site du vice-rectorat les documents et informations nécessaires à <http://edd.ac-noumea.nc/spip.php?article105>

Abonnez-vous à la **lettre d'information** par demande à dacst-edd@ac-noumea.nc.

Sur le **portail académique**, <http://edd.ac-noumea.nc/> , consultez **les actualités du DD**

(suivi des projets pédagogiques, sensibilisations et actions des partenaires, actualités nationales de l'enseignement du DD), **le recensement d'outils, supports, partenaires**, pour des activités en classe, ou **pour développer les « éco-établissements »**.

La DACST-EDD reste à votre écoute et à votre disposition,

et vous souhaite une très bonne année scolaire 2021



L. MATHON